

## Projet Pédagogique 2022-2023



**Ecole élémentaire Paul Langevin**

Directrice périscolaire : Sonia Benhammadi

## Table des matières

Préambule .....	3
Un projet pédagogique qui s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de territoire/ La laïcité.....	3
Organigramme du service Périscolaire.....	4
<b>I/ PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE .....</b>	<b>5</b>
Situation géographique .....	5
Description des locaux .....	5
1. Public accueilli .....	5
2. Moyens Humains.....	5
Rôle et Missions de la directrice .....	6
Rôle et Missions de l'Animateur.trice .....	6
3. Moyens Financiers.....	6
4. Formation .....	7
<b>II/ FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE .....</b>	<b>7</b>
Modalités d'inscription.....	7
Protocole relatif aux modalités d'accueil .....	8
En cas d'accident .....	9
<b>III/ LA VOLONTE D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS .....</b>	<b>10</b>
Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) .....	10
Accueil des enfants en situation de handicap.....	10
<b>IV/ INTENTIONS PEDAGOGIQUES .....</b>	<b>11</b>
Objectifs généraux.....	11
Palette générale d'activités proposées .....	12
<b>V/ PROJETS TRANSVERSEAUX .....</b>	<b>14</b>
<b>VI/ LA PLACE DES PARENTS .....</b>	<b>16</b>
<b>VII/ ÉVALUATION .....</b>	<b>16</b>

## Préambule

Nous démarrons une nouvelle année scolaire libérés des contraintes liées à la pandémie du covid.

L'enjeu de cette année est d'améliorer les conditions de vie des enfants, en particulier lors de la pause méridienne. En effet ce temps est contraint par le temps et l'espace ; le créneau de 2h est à la fois court pour faire manger 270 enfants dans les meilleures conditions, et à la fois long quand il s'agit d'occuper les élèves pendant plus d'une heure de récréation. D'un point de vue de l'espace, il nous faut continuer le travail entamé sur la cour égalitaire avec une division plus juste des espaces.

## Un projet pédagogique qui s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de territoire/ La laïcité

**Le PEDT** est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant, au service de sa réussite éducative et de son bien-être.

Il met en place un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Le PEDT en assurant, notamment en fin d'après-midi, l'organisation d'une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite les organisations familiales. Il répond aux besoins de prises en charge des enfants, surtout pour les parents qui travaillent. Avec la présence de l'école, l'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEDT est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles dans les territoires.

Les collectivités signataires d'un PEDT et déclarant au moins un accueil de loisirs périscolaires peuvent bénéficier d'un cadre réglementaire adapté pour les accueils de loisirs périscolaires : un taux d'encadrement plus souple (un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans au lieu de 10, un animateur pour 18 enfants au lieu de 14)

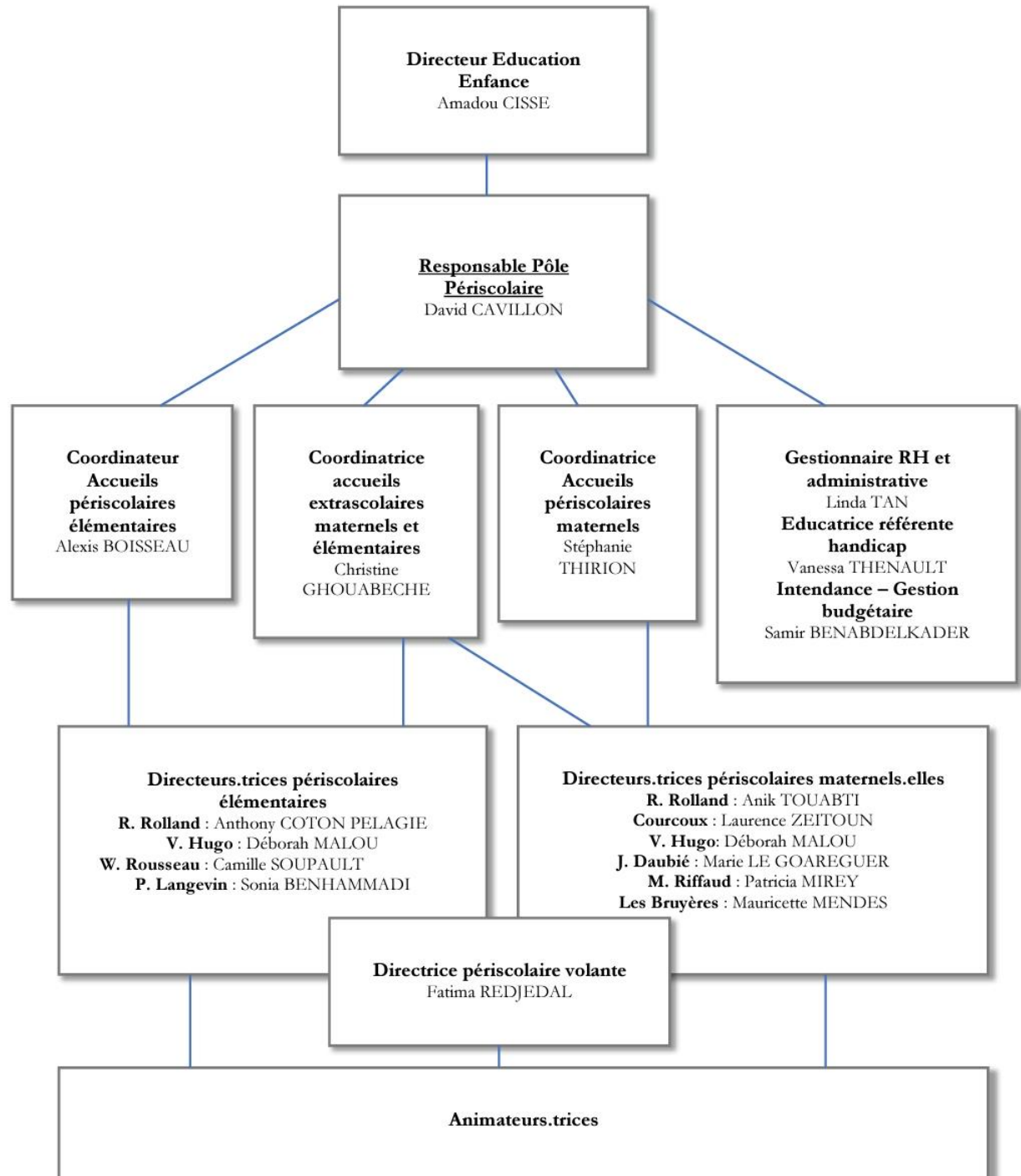
Toutefois, la ville fait le choix de maintenir sur son secteur périscolaire le taux hors PEDT d'un animateur pour 10 enfants en maternelle et d'un animateur pour 14 enfants en élémentaire et sur le centre de loisirs d'un animateur pour 8 enfants en maternelle et d'un animateur pour 12 enfants en élémentaire

**La laïcité** est un pilier de la République, un des principes forts de la démocratie française. La ville des Lilas veille à ce que ses agents respectent leur obligation de stricte neutralité et exerce leurs fonctions dans le respect du **principe de laïcité**. A ce titre, ils s'abstiennent notamment de manifester, dans l'exercice de leurs fonctions, leurs opinions religieuses et politiques.

Les animateurs ont conscience qu'en tant qu'éducateurs leur attitude personnelle a une influence dans le développement des projets qu'ils sont amenés à conduire ou à accompagner.

Conscients de cette influence, les animateurs doivent adopter en toutes circonstances une attitude laïque basée sur le respect de l'autre, de ses différences et la prise en compte des avis de tous (enfant, équipe d'animation), qui permette de favoriser l'autonomie des enfants dont ils ont la charge, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture

## Organigramme du service Péri-scolaire



# I/ PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

## Situation géographique

L'école se situe à l'est de la ville, rue Paul Langevin, derrière le lycée Paul Robert, à la limite de la commune de Romainville.

## Description des locaux

Les locaux dont nous disposons pour la pause méridienne sont en cohabitation avec les enseignants :

- Une salle pour les travaux manuels au rez-de-jardin,
- Un auditorium avec un coin bibliothèque,
- Un préau extérieur,
- Deux préaux intérieurs,
- Une cour,
- Un réfectoire divisé en 4 boxes.

Pour l'accueil du matin et soir, nous disposons d'une salle dans le réfectoire et de la salle périscolaire et de la cour et des préaux intérieurs .

### 1. Public accueilli :

L'école se compose de 15 classes élémentaires soit 395 enfants inscrits âgés de 6 à 11 ans.

Sur les temps périscolaire la fréquentation moyenne est de :

- *ACCUEIL DU MATIN :*  
Effectifs enfant : 15 à 20  
Animateurs.trices : 2 à 3
  
- *PAUSE MERIDIENNE :*  
Effectifs enfants : 270  
Equipe: 14 animateurs.trices, 1 directrice
  
- *ACCUEIL DU SOIR :*  
Effectif enfant : 25  
Equipe : 2 à 3 animateurs.trices et 1 directrice

### 2. Moyens Humains :

La directeur de l'école gère l'organisation de la pause méridienne en collaboration avec la directrice périscolaire des accueils du matin et du soir. Ce dernier, avec son équipe de 14 animateurs, met en place le projet pédagogique et la gestion de l'organisation.

## Rôle et Missions de la directrice

Elle encadre les équipes d'animateurs.tices

Elle veille à la mise en place et au suivi du projet pédagogique et à l'organisation sur le terrain.

Elle vient en aide à l'équipe d'animateurs.trices quand cela est nécessaire.

Elle mène à bien ses missions et recherche les moyens pour y arriver.

Elle est garante de l'organisation pédagogique.

Elle met en place les projets.

Elle assure la sécurité, l'hygiène et le bien-être des enfants.

Elle a la responsabilité de l'équipe.

Elle a la responsabilité des enfants

L'objectif de direction de cette année est de tout mettre en œuvre pour permettre à l'équipe d'animation de réaliser les nombreux projets qui ont émergés.

## Rôle et Missions de l'Animateur.trice:

Il prend en charge des enfants pendant les temps périscolaires.

Il prépare et anime des ateliers en rapport avec les projets élaborés avec l'équipe.

Il mène à bien ses missions et recherche les moyens pour y arriver.

Il connaît le développement de l'enfant et y adapte son action.

Il sait prendre des initiatives.

Il élabore des projets d'animation.

Il a la capacité à mettre en place des activités (pédagogie adaptée).

Il acquière des techniques plus particulières (création de nouveaux ateliers par exemple).

Il a la faculté de s'adapter.

## 3. Moyens Financiers :

Dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, les **Caf** soutiennent le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement périscolaires déclarés auprès des services départementaux de la jeunesse (DDCS), en attribuant chaque année une subvention aux villes qui répondent à cette obligation.

-Un **budget pédagogique** est octroyé à chaque structure en fonction de son nombre d'enfants et des projets.

## 4. Formation :

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les agents du service périscolaire.

Elle permet d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer des compétences.

Il existe différentes formations :

- ✓ Formation de professionnalisation au 1<sup>er</sup> emploi
- ✓ Formation de professionnalisation tout au long de la carrière
- ✓ Formation de perfectionnement
- ✓ Formation d'intégration
- ✓ Formation personnelle
- ✓ Préparation concours ou examen professionnel

Une coordinatrice en charge de la formation sur le service périscolaire, renseigne, sollicite et propose aux agents de se former tout au long de leur carrière mais également à évoluer professionnellement en passant des concours.

Les animateurs possèdent pour une grande majorité le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), mais également le PSC1 (Prévention et Secours Civique) diplôme de secourisme. De nombreuses formations sont dispensées au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Il est l'acteur principal de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales.

## II/ FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

### Modalités d'inscription

Les inscriptions aux activités extra-scolaires et périscolaires s'effectuent à l'aide de la fiche sanitaire à remplir et à retourner au Centre de loisirs Jean Jack Salles 10 Avenue du Président Robert Schuman avec la photo d'identité.

Pour les accueils périscolaires du matin, du soir et les études surveillées et l'accueil post-étude, le paiement se fait en fonction d'un forfait mensuel (ou d'un mini-forfait mensuel pour les enfants ayant 4 présences maximum dans le mois) et sont soumis à la tarification du quotient familial.

Pour calculer son quotient, il faut se rendre au service ETE (Education et Temps de l'Enfant) situé square Georges Valbon.

Pour la pause méridienne (cantine) et le centre de loisirs, le paiement dépend du nombre de jours où l'enfant a fréquenté la cantine ou le centre de loisirs.

Les factures sont établies mensuellement, à terme échu et envoyées aux familles au début du mois suivant.

## Protocole relatif aux modalités d'accueil

	<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b> VENDREDI</b>
7H30/8H20	Accueil Péri-scolaire	Accueil Péri-scolaire		Accueil Péri-scolaire	Accueil Péri-scolaire
8H20/11H20	Classe	Classe	Centre de loisirs	Classe	Classe
11H20/13H20	Pause Méridienne	Pause Méridienne		Pause Méridienne	Pause Méridienne
13H20/16H20	Classe	Classe		Classe	Classe
16H20/18h45	Accueil péri-scolaire ou Études	Accueil péri-scolaire ou Études		Accueil péri-scolaire ou Études	Accueil péri-scolaire ou Études

### **MATIN (15 à 20 enfants et 2/3 animateurs)**

#### **Accueil et arrivée des enfants**

- Présence de 2 animateurs.trices le matin pour accueillir les enfants dans la salle péri-scolaire.
- Un agent s'installe au bureau afin d'ouvrir la porte grâce aux familles. Il note la présence des enfants.
- Dans les ateliers : pas de déplacement, tout le monde est dans la salle péri-scolaire.
- Aux toilettes : les enfants préviennent les animateurs.trice pour s'y rendre.

#### **Restitution des enfants**

- A 8h20, les animateurs.trices accompagnent les enfants dans la cour en attendant les instituteurs
- 8h30 les animateurs restent devant l'entrée avec le directeur de l'école pour répondre aux questions éventuelles des familles jusqu'à 8h40.

### **PAUSE MERIDIENNE (270 enfants et 14 animateurs)**

- Effectifs enfants : 270
- 14 animateurs, 1 directrice péri-scolaire
- Le directeur de l'école gère l'organisation de la pause méridienne en collaboration avec la directrice péri-scolaire des accueils du matin et du soir. Cette dernière, avec son équipe de 14 animateurs, met en place le projet pédagogique et est garante du projet éducatif.
- Cette année les enfants seront sensibilisés au tri sélectif à travers le tri des déchets alimentaires .



- Le restaurant scolaire de Paul Langevin est le seul, en élémentaire, à continuer à être un service à table. C'est pourquoi, durant le repas, les animateurs vérifient que les enfants se nourrissent convenablement et de façon équilibrée tout en veillant à ce que chacun ait sa part.
- Ils régulent l'ambiance dans la salle dont ils ont la charge.
- Ils sont attentifs à ce que les enfants aient un langage correct en insistant sur les formules de politesse et de courtoisie.
- Afin de les aider dans leurs choix d'activités, les enfants consultent les panneaux mis à leur disposition. Le premier est installé dans un préau et le second dans le couloir du réfectoire le troisième dans la cour.
- Les animateurs du premier service présentent les différents ateliers aux enfants du CP CE1 CE2 sans oublier de préciser où ils ont lieu afin de faciliter leur organisation et de favoriser leur autonomie.
- À 13h20, les instituteurs.trices prennent notre relève dans la cour et nous communiquons les éventuels faits marquants

### **SOIR (25 enfants, 20 post étude, 2/3 animateurs et une directrice)**

- À 16H30 : 1 animateur va chercher dans les classes les CP et le deuxième se rend directement dans le réfectoire et y attend les enfants avec leurs cartables. Le goûter est pris assis dans les réfectoires prévus à cet effet.
- Vers 17h, les enfants sortent du réfectoire, et vont se laver les mains
- Ensuite , ils s'inscrivent à un atelier pour la soirée et peuvent en changer s'ils le souhaitent.
- 17H15, ouverture de l'accueil aux familles, qui émargent le cahier d'émargement. Le protocole sanitaire n'a plus effet aujourd'hui, ce qui permet de retrouver un contact normal avec les familles. Néanmoins, du gel hydroalcoolique est toujours mis à la disposition des familles, et les gestes barrières sont toujours respectés.
- Pour aller aux toilettes, les enfants peuvent y aller seul à condition d'avertir un animateur.
- 18 h : un animateur se rend à l'entrée de l'école Paul Langevin récupérer les enfants du post-étude. Environ 20 enfants chaque soir.
- 18h45 : fermeture de l'accueil.
- Chaque vendredi avant les vacances , les animateurs proposeront des grands jeux ou des fêtes thématiques.

## En cas d'accident

### a) Sur les temps d'accueil de matin et du soir

En cas d'enfants malades ou d'accident la directrice périscolaire est informée puis elle appelle les parents en cas de nécessité ainsi que les secours le cas échéant.

### b) Sur les temps de pause méridienne

En cas d'enfants malades ou d'accident le directeur de l'école est immédiatement prévenu puis appelle les parents si besoin et les secours le cas échéant.

## III/ LA VOLONTE D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS

### Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Le projet d'accueil individualisé concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :

- Pathologie chronique (asthme, par exemple),
- Allergies,
- Intolérance alimentaire.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Il contient les besoins spécifiques de l'enfant et est établi en concertation avec le médecin scolaire, de la Protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant pour sa pathologie.

Il est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement puis diffusé aux personnes de la communauté éducative concernées.

Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie.

Lorsqu'il s'agit d'un PAI alimentaire, il est le plus souvent préconisé par le médecin scolaire, un panier repas qui doit être fourni par la famille pour le repas du midi et le goûter. Dans ce cas, la famille doit fournir tous les éléments qui composent le panier repas de l'enfant (pain, couverts et assiette compris).

### Accueil des enfants en situation de handicap

La ville des Lilas s'inscrit dans une démarche d'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures municipales périscolaires (matin-midi et soir en période scolaire) et extrascolaires (centre de loisirs) au-delà de l'application de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances.

En effet, lorsqu'un enfant est reconnu en situation de handicap par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), pour faciliter son inclusion au sein du groupe un animateur est affecté à l'accompagnement de cet enfant sur les temps périscolaires qu'il fréquente. Sur la pause méridienne, il pourra s'agira d'un(e) animateur.trice ou d'un(e) AVS qui remplit cette mission.

Dans le cadre du centre de loisirs, une rencontre préliminaire est organisée avec le(s) parent(s) de l'enfant en situation de handicap afin d'en connaître un peu plus sur ses habitudes et ses particularités et que son individualité au sein du groupe soit prise en compte. Un protocole est établi ayant pour objectif de garantir la qualité de l'accueil de l'enfant, ainsi que la qualité des relations entre les équipes d'animation et les familles.

Une sensibilisation au handicap de plusieurs jours est dispensée à chaque animateur volontaire dans la perspective de s'occuper de ce public d'enfants spécifiques. Ainsi, l'animateur qui devient référent, permet d'assurer à l'enfant en situation de handicap une stabilité de repère et favorise son évolution, sa construction au sein du groupe.

La présence sur le service périscolaire de la référente handicap, comme personne ressource, va nous permettre de mener un suivi des enfants en situation de handicap encore plus individualisé et plus adapté à chacun. Les deux principales missions de cette éducatrice de formation résident dans l'accompagnement sur le terrain des animateurs dédiés à cette mission et dans le déploiement de modules de formation, de temps d'échanges avec l'ensemble de ces animateurs référents.

## IV/ INTENTIONS PEDAGOGIQUES :

### Objectifs généraux

Le rôle propre des accueils collectifs de mineurs est « l'éducation aux loisirs ».

Il s'agit d'éduquer l'enfant à la « gestion de ses loisirs », de permettre à l'individu de s'épanouir dans son temps de « non école ».

Pour ce faire voici les objectifs éducatifs :

- Rendre l'enfant autonome par la formulation et la réalisation de projet individuel,
- La responsabilisation par son intégration à des projets collectifs,
- Le confronter aux joies et aux contraintes de la vie en collectivité.

Chaque temps périscolaire demande aux animateurs.trices une approche pédagogique différenciée auprès des enfants. Elle doit être basée sur l'écoute et l'échange.

Les animateurs.trices proposeront un large choix d'activités, tant par le nombre que par la diversité afin de permettre aux enfants de s'épanouir. Les animateurs.trices favorisent la coopération et l'esprit d'équipe.

- Favoriser leur autonomie dans les choix d'ateliers
- Développer le travail de coopération ainsi que la notion d'entraide
- Permettre l'épanouissement et l'intégration de chaque enfant

## Palette générale d'activités proposées

### Thème de l'année : les comics (supers héros.roïnes)

Beaucoup d'animateurs ont une compétence particulière, qualifiée ou non. Celle-ci peut être liée à une profession passée, une activité annexe ou une passion. Ainsi, nous trouvons parmi les équipes d'animation :

Sportifs et ou entraîneurs, des artistes peintres, des musiciens, des spécialistes en art plastique, des artisans créateurs, des pâtissières, des couturières, des danseurs, des jardiniers, des bricoleurs...

Chacun d'eux propose des ateliers en lien avec son savoir-faire. En plus des formations sur des thématiques précises, nous organisons chaque année des moments d'échanges où ils peuvent les transmettre à leurs collègues.

Les ateliers présentés ci-dessous peuvent être proposés sur l'ensemble des temps périscolaires.

De plus, les animateurs s'adaptent, dans la mesure du possible, à la demande des enfants.

### **Fil rouge de l'année : La mythologie du héros**

Dans la mythologie grecque, un héros est un personnage à qui on prête un courage et des exploits remarquables et qui a exercé sur les hommes et sur les événements une grande influence.

Il s'est élevé au-dessus des mortels en faisant la guerre avec bravoure, ou accomplissant des exploits avec courage.

Pour les psychologues, un héros est une personne dont les actes volontaires sont faits pour venir en aide à une autre personne ou pour servir une cause. Ces actes sont désintéressés et impliquent un risque physique ou moral

Le héros fascine et entretient l'imagination des enfants. Il permet aux enfants de s'identifier à un personnage extraordinaire.

Chaque projet présenté ci-dessous aura comme fil conducteur la thématique du héros. Toutes les activités seront adaptées en ce sens dans les projets.

### **Projet : Recyclage pour tous.**

Cette année nous sensibiliseront les enfants à l'importance du recyclage.

Par la création de petits objets (land art, objet décoratif), ils prendront conscience de la nécessité de protéger la planète et la capacité d'agir chacun à son propre niveau.

Les enfants se sentiront alors valorisés, car ils auront le sentiment d'être utiles et pourront renforcer leur sentiment d'appartenance à l'environnement au sein duquel ils grandissent et évoluent. Les créations seront exposées en fin d'année.

## **Recyclofruit**

A chaque repas, des fruits sont proposés aux enfants, et le gaspillage est très important. Dans une logique de réductions de nos déchets, nous proposerons aux enfants des ateliers autour de la valorisation des denrées alimentaires.

Ce projet consiste à donner une nouvelle vie aux fruits, et apprendre aux enfants avec simplicité comment les transformer pour ne pas les jeter.

Par groupe, les enfants récupéreront les fruits à chaque repas et les stockeront dans les frigos de la cantine.

Les enfants récupéreront leurs compotes, confitures etc pour se régaler à la maison. Des dégustations seront également proposées aux familles à l'accueil.

## **Projet un jardin en ville.**

A l'heure où les villes sont de plus en plus urbanisées, nous constatons dans l'école un intérêt des enfants pour la nature.

Cette année, l'équipe d'animation propose un jardin pédagogique et des découvertes de différentes techniques de culture agricoles.

Un groupe travaillera sur 3 pôles :bricolage, jardinage et compostage.

## **Activités manuelles.**

Les enfants travailleront leur imagination grâce à la création de plusieurs œuvres, composées de matériaux de recyclage. Ainsi, les enfants pourront faire vivre une deuxième vie à des objets destinés à la poubelle.

L'équipe proposera également la création de jeux de sociétés, inventés par les enfants sur la thématique des héros.

## **Projet Danse :**

La pratique de la danse est une demande récurrente chez les enfants. Chaque année, des spectacles de danse sont montés par les enfants et l'équipe d'animation.

Cette année n'échappe pas à la règle, et une chorégraphie sera élaborée par les enfants.

Cette danse aura pour thème la fraternité, devise républicaine inscrite au fronton de toutes les écoles et visera à rapprocher les enfants, en allant au-delà des différences.

Ce projet concerne le groupe des CP et CE1.

## **Projet pyrogravure :**

Cette année un atelier de pyrogravure sera mis en place. Cela consiste à customiser des supports en bois et les transformer en œuvre d'art .

Cela développe la motricité fine et la concertation des enfants. Avec l'aide d'animateurs, ils créeront des super héros de leur invention sur des planches en bois.

### **Projet modelage :**

Les enfants participeront et seront sensibilisés à l'art et aux sculptures. Les principes de base du modelage leur seront enseignés avec pour thème les personnages Avengers .

### **Projet exposition sur le foot :**

Les footballeurs sont très souvent identifiés comme des héros par les enfants. Nous les prendrons aux mots et nous leur proposerons des activités liées indirectement au football.

Cette année les animateurs.trices vont sensibiliser les enfants sur l'histoire du foot.

Les animateurs vont permettre aux enfants d'en apprendre plus sur les origines du football et la création des règles.

A la fin de l'année, un tournoi de foot inter école sera organisé, ainsi qu'une exposition sur le foot fait par les participants.

## **V/ PROJETS TRANSVERSEAUX :**

En plus des projets émanant des équipes, d'autres incontournables viennent s'ajouter chaque année sur des thèmes menés sur l'ensemble des sites périscolaires et du centre de loisirs.

- 1. Les Droits de l'enfant** et Education à l'Egalité filles-garçons aboutit à un après-midi festif qui rassemble en centre-ville (généralement le préau d'une école) différents services de la ville enfance-jeunesse pour faire de ce moment une rencontre où se conjuguent jeux, démonstrations, projections.

Cette année, nous sensibiliserons les enfants aux questions d'égalité entre les filles et les garçons. Plus précisément, c'est par un jeu des métiers non genrés que nous appréhenderons cette question.

### **2. Semaine du handicap**

C'est l'occasion de proposer aux enfants des ateliers ludiques de sensibilisation au handicap, des lectures dans le noir ayant comme objectifs de provoquer une prise de conscience de ce que peuvent vivre au quotidien les personnes atteintes de déficience physique et d'ouvrir la parole sur le sujet.

Dans ce cadre de sensibilisation au handicap, une intervention sur le temps de la pause méridienne sera organisée par Vanessa THENAULT, référente handicap du service périscolaire. Elle mettra en place des ateliers en fauteuil roulant qui permettront aux enfants de prendre la place des personnes à mobilité réduite, dans le but de prendre conscience des difficultés concrètes qu'elles rencontrent au

quotidien. Ces ateliers seront suivis d'un temps d'échange et de discussion avec les enfants pour qu'ils fassent part de leur ressenti et s'expriment autour du handicap.

### **3. Développement durable**

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

G.H. BRUNTLAND – O.N.U. 1987

Afin d'assurer la cohérence d'une démarche d'éducation à l'environnement, au développement durable, la prise de conscience chez les enfants et les adultes, doit être assurée à la fois dans : les actions éducatives, la vie quotidienne du centre, la dimension collective.

Il s'agit aussi de recyclage et plus largement de transformer un objet en lui redonnant un autre aspect, une autre « vie ». Chaque année une exposition est organisée dans le hall de la mairie afin de mettre en valeur le travail des enfants réalisé sur ce thème..

### **4. Les Lilas sur sport**

Il s'agit dans cette initiative de mettre en place des jeux et sports entre enfants sur les temps périscolaires (midi-soir-centre de loisirs). Cet évènement se déroule du lundi au vendredi avec les enfants qui fréquentent ces temps d'accueils.

Par conséquent, chaque établissement organise le même jour des ateliers sportifs autour des thèmes suivants : Jeux d'opposition, jeux de coopération, jeux d'adresse, relais, sensibilisation handisport.

### **5. Les petits champions de la lecture**

L'ambition de ce projet est de promouvoir la lecture à voix haute.

Seuls les enfants de CM2 peuvent y participer.

Un jury se déplacera sur chaque école élémentaire de la ville afin de désigner le champion de la ville.

Ensuite ce sera la finale départementale, régionale et pour finir nationale qui se tiendra à la comédie Française dans la prestigieuse salle Richelieu.

Le choix de la participation est laissé aux enfants sur l'ensemble des temps périscolaires.

### **FÊTE DE FIN D'ANNEE**

C'est l'aboutissement du travail de l'année des équipes avec les enfants, elles mettent en valeur les projets de l'année et permettent une rencontre festive avec les familles. Comme chaque année, elle aura lieu en collaboration avec l'école.

## VI/ LA PLACE DES PARENTS

### 1. Information et échanges :

En plus du site de la ville, reprenant d'une façon très régulière toutes les informations concernant le service périscolaire, nous mettons en place d'autres canaux permettant à l'information de circuler :

- Une réunion est organisée en début d'année afin d'expliquer aux parents les organisations périscolaires. Ce moment permet de présenter l'équipe et de pouvoir répondre à toutes leurs questions.
- Par voie d'affichage : En effet, les parents ont directement accès aux informations (projets, règlements, menus, inscriptions, papiers à fournir etc.)
- Le directeur périscolaire est disponible pour répondre aux questions des familles, que ce soit au sujet de leur enfant ou pour un souci administratif.

Nous organisons également avant chaque période de vacances un goûter amélioré pour les enfants et les parents qui souhaitent passer un moment convivial en compagnie de leurs enfants et des animateurs qui s'occupent d'eux tout au long de la semaine.

## VII/ ÉVALUATION :

### 1. Réunions d'équipe

Chaque lundi matin, l'équipe d'animation se réunit afin de faire un bilan de la semaine passée et de préparer les activités et projets de la semaine à venir.

### 2. Bilans d'activité

Notre démarche de projet inclut une évaluation pour mesurer les effets de celui-ci.

Ainsi, tout au long de l'année, nous allons vérifier si nos objectifs fixés en début d'année seront atteints ou pas. Cela nous permettra d'améliorer de façon constante notre action.

Grâce à des réunions régulières et aux outils que nous allons créer, nous pourrions mesurer la qualité des projets et ateliers mis en place.